

12 décembre 2022

C'est dans un contexte général très tendu qu'un agent s'est fait une fois encore agresser ce matin vers 9h15 par un détenu refusant de réintégrer sa cellule.

L'individu avait annoncé durant le weekend ses intentions. Il justifiait ses menaces par le délai d'attente selon lui trop long pour obtenir une affectation en régime ouvert.

Promesse tenue, il est passé à l'acte, contraignant le personnel à intervenir pour l'inviter à respecter ses obligations. Résolument décidé à ne pas obtempérer, il aura fallu l'aider un peu mais ce dernier persistait dans son opposition, se débattait et administrait volontairement un violent coup de pied circulaire dans le genou d'un agent venu en renfort.

L'agent bien mal en point a été évacué sur un brancard, pris en charge par l'unité sanitaire, c'est en ambulance qu'il sera évacué et conduit vers les urgences hospitalières.

BILAN : Rotule genou déplacée, jambe immobilisée dans l'attente de passer un scanner inenvisageable sur le moment en raison du gonflement important de l'articulation. Les médecins urgentistes soupçonnent fortement une rupture des ligaments. Les conséquences sont donc graves pour ce collègue. ***(6 jours d'ITT dans un 1^{er} temps – longue absence à prévoir)***

L'UFAP UNSa Justice attend une réponse disciplinaire à la hauteur de ce geste impardonnable. Une plainte sera évidemment déposée.

L'UFAP UNSa Justice ne cesse d'alarmer l'institution sur les conditions de travail déplorables que subissent les personnels, mais bon... perchés là-haut, la détention est un monde trop éloigné de leurs fauteuils confortables, un monde où ils ne mettent plus les pieds !

UNE PETITE LETTRE DE SOUTIEN ENVOYEE A LA VA-VITE NE REPARE PAS LES BLESSURES ET LES SOUFFRANCES SUBIES, CA DONNE BONNE CONSCIENCE A CELUI QUI FAIT UN COPIE/COLLE D'UN MESSAGE DEJA PRET POUR LA PROCHAINE VICTIME !

Pour le bureau UFAP UNSa Justice,
Son secrétaire,
Alain CHEVALLIER